



**PRÉFET
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Service de coordination des politiques interministérielles
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

Amiens, le 25 NOV. 2022

Le préfet de la Somme

à

Liste des destinataires in fine

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement.
G.A.E.C. BELVALLETTE - commune de BRUCAMPS

Je vous informe que l'arrêté interpréfectoral de ce jour, relatif au G.A.E.C. BELVALLETTE, régularisant la situation administrative de son élevage de 280 vaches laitières sur la commune de BRUCAMPS et mettant à jour le plan d'épandage, est dès à présent librement consultable sur le site internet de la préfecture de la Somme (rubrique politique publique / environnement / installations classées pour la protection de l'environnement / enregistrement) et restera mis à disposition pendant une durée de quatre mois.

Je vous remercie de bien vouloir, le cas échéant, diriger vers ce site les particuliers qui voudraient prendre connaissance de ce document.

Pour le préfet et par délégation,
la cheffe de bureau,



Caroline LANTENOIS

Liste des mairies des communes destinataires

En communication à la sous-préfecture d'ABBEVILLE :

- ABBEVILLE
- AILLY-LE-HAUT-CLOCHER
- BOUCHON
- COULONVILLERS
- CRAMONT
- DOMART-EN-PONTHIEU
- DOMLÉGER-LONGVILLERS
- ERGNIES
- FRANSU
- MOUFLERS
- ONEUX
- VAUCHELLES-LÈS-DOMART
- VILLE-LE-MARCLET
- VILLERS-SOUS-AILLY

En communication à la préfecture du Pas-De-Calais :

- AUXI-LE-CHATEAU